

# Élément paysager à protéger au titre de l'article L 151-23

Code commune :

ECC-v-001

**Commune :** Eccles

**Nature :** Point de vue

**Rue / lieu-dit :** Route de Jeumont .....

**Documents liés :** .....

## Localisation



Source : Géoportail

**Description :** Vue vers l'église.

La vue à préserver : C'est en venant de Bérelles par la route de Jeumont, 150 m après avoir traversé le ruisseau de Hayette que la vue s'ouvre sur le clocher de l'église de Eccles par-delà une prairie. Point de repère ancestrale de nos campagnes, il est important de mettre en valeur la verticalité et la présence ponctuelle de cet élément de patrimoine et de conserver cet effet de mise en scène. ....

**Argumentation** : La protection de cette vue a pour ambition de conserver la perspective visuelle vers l'église, point de repère historique et sa mise en scène par l'espace ouvert de la pâture située au premier plan.....

## Illustration de la vue

